

Zagora

Le sud-est à l'heure des médias communautaires

« Médias communautaire enjeux et perspectives » est l'intitulé d'un atelier qui a lieu ce weekend à Zagora, à l'initiative du Forum des Alternatives du Maroc (FMAS). En présence de plusieurs acteurs médiatiques (blogueurs, webmasters, web-journalistes...) acteurs associatifs, les correspondants de la presse nationale, ce rendez-vous qui s'inscrit dans le cadre du projet « Médias communautaires pour une information citoyenne », entend ainsi mettre l'accent sur les enjeux de ces médias de proximité et ses perspectives notamment dans les régions. Fort de cet article 19 de la DUDH stipulant que tout individu a le droit de recevoir et de répandre les informations et les idées par quelques moyens d'expression que ce soit, les organisateurs entendent anticiper cet état de lieu incontournable dans la société démocratique. Des expériences régionales de listes de diffusion, de blogs et de sites Internet seront présentées et examinées dans le but de s'arrêter sur le degré de qualité et jusqu'où ces expériences réalisent leurs objectifs dans la région. L'on s'attend ainsi après cette rencontre à ce que les participants formulent des propositions pour une réforme du secteur des communications qui garantisse les valeurs de liberté d'expression et d'opinion et pour la mise en œuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et évaluent les attentes et problèmes ressentis en termes d'information et de communication par les acteurs de la société civile.

Quant aux grands principes du projet visent à soutenir une appropriation de l'espace public à travers lequel le citoyen peut s'exprimer directement et librement sur les sujets qui le concernent (problématiques sociales, politiques, culturelles, économiques, question du genre, etc.), à contribuer au renforcement des fondements de la démocratie par l'élargissement du champ des libertés publiques, notamment la liberté d'expression et des médias au Maroc et plus globalement dans les pays de la région Maghreb/Machrek, à renforcer les organisations de la société civile dans leur rôle de proposition et de plaidoyer pour une réforme du secteur des communications qui garantisse l'ouverture du champ médiatique aux radios communautaires, dans le respect de l'éthique et la déontologie, à renforcer les capacités techniques et éthiques des acteurs



AsadaeAl Janoub, exemple d'un journal de proximité à Ouarzazate.

associatifs à promouvoir et animer des médias communautaires et diffuser une information alternative, de qualité et accessible, ancrée dans la réalité des populations et à mettre en œuvre un programme de consultation, de formation technique et de rencontres avec des acteurs nationaux et internationaux clés. Déjà à Rabat en 2007, la 1ère Conférence arabo-africaine des radios communautaires en Afrique, Moyen Orient et Afrique du Nord réunie sur l'invitation de la Chaire Orbicom/Unesco de Rabat, du ministère de la Communication du Royaume du Maroc et du Bureau de l'Unesco soutient la déclaration de

l'AMARC -Amman et recommande de « multiplier les initiatives de croissance des médias communautaires et indépendants qui font la promotion du pluralisme, de la diversité culturelles, linguistiques et de genres en mettant sur pied des politiques, la législation et l'assistance administrative financière et technique. » Il faut dire que l'on considère mal encore l'importance du rôle positif des médias communautaires dans la mise en œuvre des objectifs de développement et de démocratie. Selon la plate-forme de cette rencontre, il y'a absence au sein de la société civile de toute la région MENA, d'une con-

science des rôles que peuvent jouer ces médias en tant que leviers de démocratisation de la société. Néanmoins, une alternative a été entreprise, en utilisant les médias électroniques (blogs, forums, réseaux sociaux, etc.) qui ne sont pour le moment pas réglementés et de fait offrent une plus grande liberté d'expression.

D'ailleurs, « le printemps arabe », repose essentiellement sur la communication par le biais de ces médias alternatifs. Aussi, nous relevons que dans certains pays de cette région, la société civile fait preuve de volonté de s'engager dans ce secteur de médias communautaires, notamment, les mouvements sociaux et les associations actives dans les domaines des droits humains et de développement durable. Au Maroc, le paysage audiovisuel est restreint aux médias publics et privés. La HACA ne prévoit pas l'attribution de licence pour des médias audiovisuels communautaires. « Seules les personnes morales ayant la forme juridique de société anonyme peuvent créer une chaîne de télévision ou une station radio. Un parti politique ou une association ne peut créer une chaîne de télévision ou une station radio... ».

Considérant l'importance du taux d'analphabétisme, l'enclavement des régions, notamment en milieu rural, l'importance de la fracture numérique, la forte diversité linguistique et culturelle : les médias communautaires, notamment les radios, apparaissent alors comme l'alternative la plus appropriée pour répondre aux besoins spécifiques des citoyens et favoriser l'accès démocratique à l'information.

Actuellement, le climat de débats sur les réformes constitutionnelles et sur le code de la presse, est particulièrement favorable et propice pour apporter des amendements qui viendront combler les vides juridiques existants. Ainsi, le portail e-joussour/FMAS soutenu par l'Union Européenne, ont lancé le projet « Médias communautaires pour une information citoyenne » pour participer pleinement au chantier de réformes en cours, être force de propositions et répondre aux attentes et sollicitations des associations et des mouvements sociaux.

C'est donc imparable, les médias communautaires ne peuvent être qu'un solide support pour la démocratie.

M. Elouizi